



MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT  
JURIDIQUE NATIONAL DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DU  
PROTOCOLE DE MONTREAL**

Titre:	Consultant National juridique
Lieu d'affectation principal et emplacement:	<b>Brazzaville</b>
Mission / s à:	<b>Brazzaville et Pointe -Noire</b>
Début du contrat (EOD):	Juillet 2019
Fin du contrat (COB):	Septembre 2019
Nombre de jours ouvrables:	<b>120</b>

**CONTEXTE ORGANISATIONNEL**

Les Parties au Protocole de Montréal sont parvenues à un accord lors de leur 28ème Réunion des Parties, le 15 octobre 2016 à Kigali, au Rwanda, en vue d'abolir progressivement les hydrofluorocarbures (HFC).

Les HFC sont des alternatives couramment utilisées aux substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO). Bien qu'ils ne s'érodent pas eux-mêmes, les HFC sont des gaz à effet de serre, qui peuvent avoir un potentiel de réchauffement planétaire (PRG) élevé ou très élevé, atteignant le niveau de 14 000 au-dessus de la normale.

L'accord sur l'amendement de Kigali par la décision XXVIII / 1 et la décision XXVII / 2 qui l'accompagne continue l'héritage historique d'une mise en œuvre réussie du protocole de Montréal.

Dans ce contexte, la quatre-vingtième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal, tenue à Montréal (Canada) du 13 au 17 novembre 2017, a approuvé le financement des activités habilitantes pour la réduction progressive des HFC. Les contributions volontaires fournies par un groupe de pays non partie de l'article 5, pour la République du Congo, au coût total de 150 000 dollars. La mise en œuvre est faite par l'ONUDI.

**CONTEXTE DU PROJET**

Le principal objectif de ces activités habilitantes est de préparer la République du Congo à ratifier et à appliquer rapidement l'Amendement de Kigali au Protocole de

Montréal, compte tenu de la situation susmentionnée concernant la consommation actuelle des HFC et des lignes d'action suivantes:

- Soutien à la ratification rapide de l'amendement de Kigali,
- Appui aux arrangements institutionnels,
- Examen des systèmes de licences,
- Examen des systèmes de notification des données, et
- Préparation des stratégies nationales.

À cet égard, le consultant national mènera les activités indiquées dans le tableau ci-dessous en collaboration avec le consultant international de l'ONUDI, l'Unité nationale de l'ozone en République du Congo et le chef de projet de l'ONUDI.

Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement procède ainsi au recrutement d'un Consultant Juridique.

Quel Consultant	Activités	Date limite	No de jours	Location
<b>Soutenir la ratification nationale anticipée</b>				
	-Revoir des arrangements institutionnels sur les mesures de contrôle des HFC et les liens avec la stratégie nationale sur l'environnement et l'atténuation des changements climatiques - Aider à la préparation des documents d'information		26	Brazzaville (avec des voyages vers d'autres sites, au besoin)
<b>Rapport de données sur la consommation de HFC</b>				
	Aider à examiner les mécanismes nationaux utilisés pour la déclaration des SAO afin d'inclure les HFC. Élaborer une proposition spécifique au pays pour améliorer la coordination interinstitutionnelle en ce qui concerne la collecte, la vérification et la notification de la consommation de HFC et d'autres solutions de remplacement des SAO. Aider à améliorer une base de données nationale basée sur les données ci-dessus.		18	Brazzaville (avec des voyages vers d'autres sites, au besoin)
<b>Stratégies Nationales</b>				
	Contribuer à l'évaluation des barrières nationales et les opportunités pour l'utilisation et l'adoption de solutions de remplacement des SAO à faible PRG Aider à préparer le concept de remplacement efficace des stocks dans		14	Brazzaville (avec des voyages vers d'autres sites, au besoin)

	le secteur des RAC - remplacement avec amélioration significative de l'efficacité énergétique			
	Aider à la préparation d'un atelier avec les ministères concernés à travers la collecte d'informations et de données pertinentes pour la conformité aux exigences conformément à l'Amendement de Kigali. Préparer la présentation / la contribution à l'atelier		10	Brazzaville (avec des voyages vers d'autres sites, au besoin)
	Aider à rédiger des propositions sur les politiques visant à surmonter les obstacles commerciaux et technico-économiques liés à l'introduction de solutions de remplacement du point de vue de la douane et de la conformité.		22	Brazzaville (avec des voyages vers d'autres sites, au besoin)
Total des jours de travail à domicile			90	
Total des jours de voyage			10	
<b>Total des jours de travail</b>			<b>120</b>	

### **COMPETENCES REQUISES**

#### ***Valeurs fondamentales:***

1. Intégrité ;
2. Professionnalisme ;
3. Respect de la diversité.

#### ***Les compétences de base:***

1. Orientation vers les résultats et responsabilité ;
2. Planification et organisation ;
3. Communication et confiance ;
4. Esprit de l'équipe ;
5. Orientation du client.

#### ***Compétences managériales***

1. Stratégie et direction
2. Gérer les gens et la performance
3. Jugement et prise de décision
4. Résolution de conflits

### ***EXIGENCES ORGANISATIONNELLES MINIMALES***

Formation: Diplôme universitaire supérieur en droit, en économie, en sciences de l'environnement ou en gestion de l'environnement.

### ***Expérience technique et fonctionnelle:***

Minimum de 5 ans d'expérience en économie, sciences de l'environnement ou gestion de l'environnement.

Bonne connaissance du mécanisme de contrôle et de conformité des substances contrôlées par MP.

Bonne connaissance du mécanisme du Protocole de Montréal.

Langues: La maîtrise du Français est indispensable et la connaissance de l'Anglais est un atout.

### **5. Comment faire acte de candidature**

Les dossiers de candidature, adressés à Mme la Ministre du Tourisme et de l'Environnement, 11<sup>e</sup> Etage Tour Nabemba. BP. 958 Brazzaville-Congo, devront être constitués de :

- un CV détaillé ;
- une lettre de motivation ;
- au moins 2 adresses électroniques et numéros de téléphones de personnes de références.

Ces dossiers doivent être transmis par voie électronique à l'adresse [secretariatministre@ministere-tourisme.gou.cg](mailto:secretariatministre@ministere-tourisme.gou.cg) au plus tard un mois après la date de publication et avoir pour objet la mention «RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT JURIDIQUE NATIONAL DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE DE MONTREAL »

### **6. Le processus de recrutement**

Les candidats retenus, après analyse des dossiers, passeront un entretien.

Fait à Brazzaville, le 08 MARS 2019

  
  
**Arlette SOUDAN-NONAUT.-**